

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2024

PJL DDADUE - (N° 2334)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 94

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 20 de M. Marcangeli

APRÈS L'ARTICLE 34

Substituer au mot :

« trois »

le mot :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement souhaite étendre le délai de 3 à 6 mois pour remettre ce rapport.